

en exécution, prie humblement qu'une Loi soit passée pour l'établissement de la dite Maison d'Hospice, tel que spécifié par le Testament du dit *John Conrad Marsteller*, avec tels réglemens et conditions, et de la manière que le Parlement Provincial dans sa sagesse trouvera convenable.

Sur motion de Mr. *Le Solliciteur Général*, secondé par Mr. *Papineau*, père,

RESOLU, que la dite Pétition soit référée à un Comité de cinq Membres, pour en faire rapport par *Bill* ou autrement, et qu'il ait pouvoir d'envoyer querir les personnes et papiers.

ORDONNE, que M. *Le Solliciteur Général*, Mr. *Papineau*, père, Mr. *Bourdages*, Mr. *Viger*, et Mr. *Papineau*, fils, composent le dit Comité.

Conformément à l'ordre, un *Bill* pour faire l'application d'une autre somme d'argent, aux fins de bâtir et parachever une Prison Commune pour le District de *Montréal*, a été lu une seconde fois.

Sur motion de Mr. *Papineau*, père, secondé par Mr. *Durocher*,

RESOLU, que le dit *Bill* soit référé à un Comité de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la dépêche convenable, et qu'il ait pouvoir d'envoyer querir les personnes et papiers.

ORDONNE, que Mr. *Papineau*, père, Mr. *Louis Roi*, Mr. *Durocher*, Mr. *Le Solliciteur Général*, et Mr. *Saint Dixier*, composent le dit Comité.

Un *Bill* grossoyé pour continuer encore les Actes y mentionnés, faisant une provision temporaire pour le règlement du Commerce entre cette Province et les Etats-Unis d'*Amérique*, par terre ou par la navigation intérieure, a été lu pour la troisième fois.

Sur motion de Mr. *Murc*, secondé par Mr. *Debartzsch*,

RE-